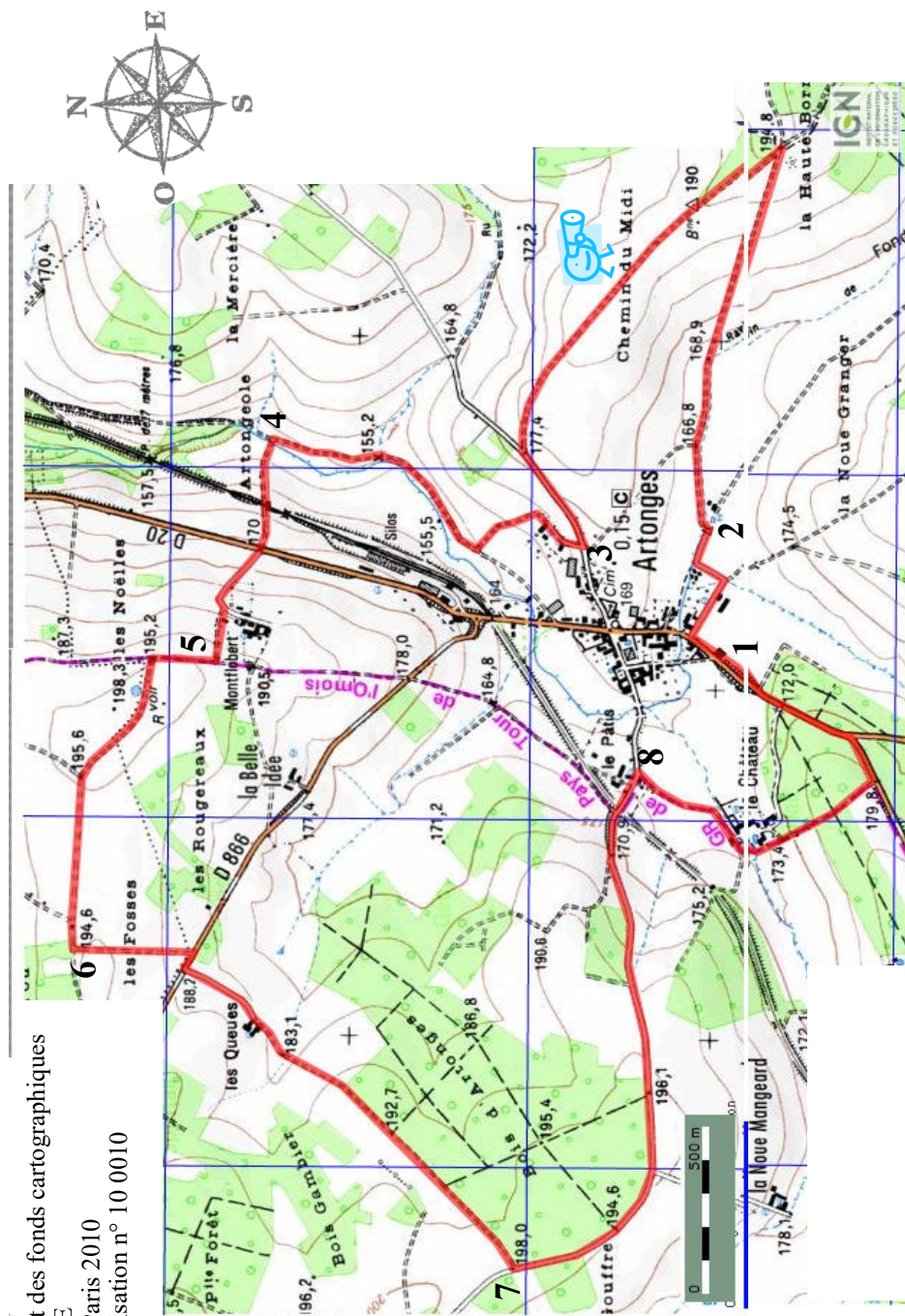


ARTONGES

«Un habitat briard préservé»

10.5km - Facile - Environ 2 h 30



Extrait des fonds cartographiques
2614 E
IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010

I.P.N.S Ne pas jeter sur la voie publique

1 Départ du parking de la salle des Fêtes qui se situe à droite à l'entrée du village en venant de Montmirail. Emprunter la route qui rentre dans Artonges et prendre la première rue à droite : rue du Fond de la Serre. Au bout, après le pont, tourner à gauche puis aussitôt à droite.

2 Au premier embranchement, prendre à gauche pour traverser le pont et suivre ce chemin qui longe un fossé pierré. Après environ 500m, on atteint l'orée du bois. Tourner à gauche et longer le bois. Continuer ce chemin de crête. Observer la formation de la vallée de la Dhuys ; devant à droite la source se situe dans la forêt. Continuer jusqu'à la route ; l'emprunter vers la gauche en direction du village.

3 Au bout d'environ 150m, prendre à droite la rue Minaude, elle continue par un chemin qui vire à gauche. A l'embranchement suivant tourner à droite ; on va de nouveau longer le fossé pierré sur environ 300m.

4 Tourner à gauche pour traverser le fossé puis la voie ferrée et la route en direction de Montflobert. Continuer le chemin qui monte à droite du hameau.

5 On arrive sur le GR de Pays Tour de l'Omois.

Variante : En empruntant le GR vers la gauche, on rejoint le haut du village.

Partir vers la droite sur le GR et tourner à gauche dès le premier chemin, continuer jusqu'à l'orée du bois.

6 Tourner à gauche et suivre jusqu'à la route, l'emprunter en tournant à droite pendant 50 m et prendre sur la gauche le chemin qui mène à Les Queues. Le suivre sur environ 1 km.

7 Il aboutit à la route qui redescend sur Artonges. Prendre à gauche et la suivre pendant 1,5km. Aussitôt la traversée de la voie ferrée, on arrive au lieu-dit « Le Patis ».

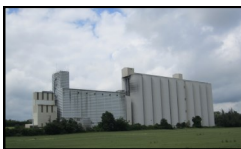
8 A ce niveau, reprendre à droite le GR en direction du château, virer à gauche pour passer devant la grille, et suivre dans le bois ce chemin qui mène à la route. En tournant à gauche, 500 m plus loin, on rejoint le parking



Un habitat briard préservé

Artonges est un village du département de l'Aisne, en limite de la Marne. Il compte 164 habitants dans une région agricole où subsistent 3 fermes qui pratiquent encore l'élevage.

Le **silo** est le plus important de la région, les céréales sont le plus souvent transportées par voie ferrée.



L'**église Saint-Pierre**, dont le chœur, la croisée, le transept et un vitrail ont été classés en 1937, n'a pas de clocher. Elle est le témoin de 1000 ans d'histoire avec deux arcs préromans du Xème ou XIème siècle. Le chœur, la croisée et le transept sud sont de style gothique flamboyant. La restauration complète du bâtiment s'est

étalée de 1986 à 2012



Le **Lavoir** orné d'une fresque représentant la fable « Le renard, les mouches et le hérisson », est situé dans la cour de la Mairie et fait partie du circuit des lavoirs du sud de l'Aisne.

Les **canaux pierrés** et cimentés ont été réalisés dès 1925 par la ville de Paris afin d'éviter que les eaux superficielles, eaux usées, purins,... ne viennent polluer les sources de la Dhuys. Celles-ci sont captées pour alimenter la région parisienne en eau potable.



Le **château** date du XVIIème siècle. Il a bénéficié d'une belle restauration par les propriétaires actuels

Découvrez une balade en Autorail Picasso au départ de Montmirail vers Artonges. Plus d'informations sur www.tfbco.fr ou au 03.26.81.35.17



CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détrit. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20

L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie d'Artonges et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

